

## Arnaud Demuynck, guérillero du court

Le 13/02/2007

### Arnaud Demuynck, guérillero du court

Ce n'est pas un hasard si, dès le début de sa carrière, Arnaud Demuynck se spécialise dans l'écriture, la production et la réalisation du court métrage. C'est qu'il croit au genre, à son avenir, à sa viabilité économique. Et il ne se contente pas de le proclamer, mais paie aussi de sa personne avec des initiatives qui sortent des sentiers battus et représentent souvent pour lui un risque personnel important. À l'occasion de la carte blanche que lui offre le festival Anima et de la table ronde qui lui sera accolée, Arnaud revient sur ses combats et nous parle de ses projets et de ses rêves.

**Cinergie :** Comment cette carte blanche dans le cadre du festival Anima s'est-elle mise en place?

**Arnaud Demuynck :** Philippe Moins et Doris Cleven, les co-organisateurs du Festival, m'ont contacté il y a quelques mois. Ils souhaitaient donner un coup de projecteur sur mes activités de producteur et de réalisateur. Chaque année, en effet, je propose cinq ou six films à leur sélection. J'étais d'autant plus ravi que nous n'avions encore jamais rien organisé ensemble dans le cadre du Festival et que, fin de cette année, nous fêterons les dix ans de *La Boîte... Productions*. Ils m'ont proposé la programmation d'une carte blanche, et j'ai souhaité la prolonger par une table ronde consacrée à la coproduction et à la diffusion du court métrage en Belgique.

**C. :** Pourquoi axer cette table ronde sur la coproduction de courts métrages d'animation?

**A. D. :** Parce que si je réussis actuellement à produire cinq à six films par an dans ce domaine, c'est grâce à un procédé de coproduction, chose très commune pour un long métrage, mais qui ne va pas du tout de soi dans le cadre du court. À l'heure actuelle, le court métrage est encore considéré comme un objet culturel ou artistique, mais qui n'a aucune reconnaissance économique, à tort. Contrairement à certaines idées reçues, il y a une diffusion du court métrage, parfois beaucoup plus large que pour le long. Je possède une compilation qui a fait 115.000 entrées en France et a déjà fait plus de 7.000 entrées en Belgique, un score dont de nombreux longs métrages ne peuvent se targuer. Du coup, un deuxième programme va sortir avec le même distributeur. Puis, il y a le DVD qui grâce à l'accès direct aux chapitres, est un vecteur particulièrement intéressant. Cela permet enfin la diffusion de compilations pratiques à regarder. Il y a aussi Internet, avec le développement de la VOD, la vidéo à la demande (voir notre article sur *Toondra.com* dans ce numéro).



Donjean, je me suis donc tourné vers eux et on a fait le film ensemble. Toutefois, Samsa n'a pas vraiment pour vocation de produire du court métrage, et pas davantage de l'animation.

De plus, pour moi, le Luxembourg est assez loin géographiquement, alors que j'ai des contacts naturels et simples avec le Nord-Pas-de-Calais. Je suis en effet originaire de Mouscron, et j'ai une partie de ma famille dans le nord de la France. J'ai donc créé une société de production de l'autre côté de la frontière, ce qui me mettait en situation favorable pour obtenir les aides françaises, les droits télévisuels, les aides régionales etc... S'est alors développé un axe de collaboration privilégiée entre Bruxelles et Lille. Ensuite, avec **Square Couine** et **la Femme papillon**, j'ai été amené à travailler avec la firme liégeoise Digital Graphics qui m'a notamment donné accès au programme Promimage I. L'axe s'est donc élargi à Liège avec, comme centre stratégique, mes studios de Mouscron..

**C. : En fait, quand tu es arrivé à l'animation, tu avais déjà une activité conséquente comme producteur de fictions et de documentaires, parfois à la limite de l'expérimental, mais tu arrivais sans connaissances spéciales dans un milieu que l'on dit très fermé. Cela a été facile de te faire accepter?**

**A. D. :** J'avais achevé **L'Ecluse**, mon premier film en tant que réalisateur. C'était une fiction en images réelles qui ne m'a pas totalement satisfait sur le plan artistique, entre autres parce que l'abstraction que j'avais envie d'y mettre, la charge symbolique etc..., ne passait pas bien. J'ai compris que l'animation, notamment du point de vue de l'imaginaire, collait beaucoup mieux avec ce que je voulais raconter. Je me suis dit alors que je devais arrêter de me disperser et choisir une voie. L'animation correspondait mieux à mes envies, il y avait peu de producteurs d'animation en Belgique ou dans le Nord en France. D'autre part, il y avait un potentiel immense : des gens de talent, des écoles, une tradition graphique, une démocratisation technologique aussi, qui m'ont permis de démarrer.

En 2002, avec 15.000 euros d'investissement, j'ai pu monter mon propre studio. Cinq ans avant, il m'aurait fallu dix fois plus tant le matériel coûtait cher. Et là, j'ai opéré le tournant de ma vie, parce que je me suis rendu compte que je me sentais très bien : les films que je produisais (**La Femme papillon**, **Le Portefeuille**,...) avaient du succès. Par contre, me faire accepter dans le milieu de l'animation a été plus difficile, parce que je ne sors pas de La Cambre, et que je ne dessine pas, ou très peu. Du coup, j'étais un peu l'étranger.

**C. : Il faut dire aussi qu'en Belgique, créer pour le cinéma d'animation de court métrage une société de production "commerciale", je veux dire destinée à te faire vivre, toi et les personnes qui travaillent avec toi, pouvait sembler une idée totalement incongrue, là où n'existaient que des gens travaillant de manière artisanale : quelques ateliers, des écoles ou quelques francs-tireurs comme Raoul Servais, Willy Kempeneers, Manu Gomez ou Gérald Frydman ?**

**A. D. :** Pour moi, le terme commercial est très relatif, dans la mesure où je ne crois pas que l'on peut faire beaucoup d'argent avec un court métrage. Mais il a une rentabilité économique, dans la mesure où il permet à des gens de vivre, et là, tu as raison, je cherche à mettre en place un circuit très professionnel pour la production et la diffusion de courts métrages. En général, pour un film, je compte entre 60.000 et 80.000 euros, rien qu'en salaires. J'ai dû notamment recourir systématiquement à la coproduction internationale pour réunir les budgets nécessaires.

Et comme un investisseur ne mettra de l'argent que si son investissement est justifié, et que ce qui le justifie, de mon point de vue, c'est en premier lieu la diffusion des films auprès du public, j'ai donc engagé une personne à plein temps pour s'occuper de la diffusion : proposer les films aux festivals, les placer en première partie des projections de longs métrages, à la télévision, trouver des éditeurs DVD etc... Ma conviction est que le court métrage d'animation mérite vraiment cette professionnalisation et je milite constamment pour convaincre qu'il faut lui en donner les moyens. D'où cette table ronde et toutes celles que je ferai encore cette année.

**C. : Et ta conviction, c'est qu'on ne pousse pas assez à cette professionnalisation, notamment du côté des investisseurs institutionnels ?**

**A. D. :** Il y a des choses qui existent et qui vont dans le bon sens. Ainsi, dans les aides de la Communauté française, 15% des budgets alloués aux courts métrages vont au cinéma d'animation. Et *Promimage* est ouvert au court métrage. D'autres choses par contre restent à faire, et il faut convaincre que la discrimination entre le court et le long ne correspond plus, aujourd'hui, à quelque chose de logique. Le Tax Shelter, par exemple, ne reconnaît pas le court métrage. Donc, je me bats pour que le système du Tax Shelter lui soit étendu. Wallimage n'aide pas non plus le court métrage, alors que le court métrage structure la profession, et permet à de nombreux professionnels de gagner leur vie. Un euro investi par Wallimage dans un court tourné en Wallonie, sera un euro dépensé en Wallonie avec une justification économique : où est la différence avec le long ? J'en parle à son directeur, Philippe Reynaert, chaque fois que je le rencontre.

**C. : En tant que producteur de films d'animation, n'est-il pas quand même un peu gênant de devoir suivre un projet de A à Z, sans jamais avoir fait de dessin, ni d'animation, sans avoir jamais construit une marionnette, bref, sans aucune base technique ?**

**A. D. :** Je crois que le principal, c'est de savoir raconter une histoire, savoir suivre avec un auteur un projet d'écriture. À côté de ça, je pense savoir juger de la qualité et de l'efficacité d'une image, même si c'est plus intuitif que technique. Le film d'animation permet d'aborder des sujets sérieux ou drôles de nombreuses façons, de traiter d'une thématique, parfois difficile, avec un recul, une poésie que ne permettrait pas la fiction. On a beaucoup parlé d'argent jusqu'à présent, mais l'argent, c'est une suite d'obligations et de problèmes ennuyeux. Ce qui me passionne et la raison qui fait que je fais ce métier, c'est quand même l'artistique.

De ce point de vue, chaque projet en animation est une rencontre profondément originale avec des artistes au style chaque fois différent, autour d'idées passionnantes. Et heureusement car, globalement, la production d'un film d'animation reste trop lourde par rapport aux finances qu'on a l'habitude de trouver. Il faut resserrer tous les boulons, que les équipes soient blindées, qu'on soit très organisé. C'est toujours risqué. Et avec la multiplicité des techniques différentes, on ne sait jamais à quoi s'en tenir. Par exemple, **Vos papiers!**, le film de Claire Fouquet, fait appel à l'aquarelle. J'ai donc dû engager, pendant trois mois, des dessinateurs pour faire de l'aquarelle dans une pièce de 80m<sup>2</sup>. Des dessins faits à la main, à la chaîne, parce qu'encore aujourd'hui, un ordinateur ne sait pas faire d'aquarelle.

**C. : Et, en tant que producteur, on suit plusieurs projets, de nature parfois fort différentes en même temps ?**

**A. D. :** J'en gère à peu près toujours cinq simultanément, ce qui donne de trois à cinq films terminés par an. Sans oublier que je réalise également mes propres films. Je fonctionne avec des réunions hebdomadaires de production. Avec l'équipe du film, on regarde ce qui a été fait, on corrige ce qui doit être corrigé et puis après, on continue. Si la production se fait dans mes studios, je suis très présent. Si la réalisation se fait ailleurs, je dois déléguer l'exécutif. On m'envoie des images par Internet, je regarde le tout, et je donne mon avis. Un tournage d'animation dure de huit à quinze mois. Je peux faire une vision des rushes tous les quinze jours. À environ 1 seconde par jour et par animateur, cela ne reste jamais que quelques secondes à regarder.

Je peux gérer du coup plusieurs productions à la fois tout en réalisant mes films. Par contre, l'animation demande un travail de préparation beaucoup plus rigoureux qu'une fiction. On écrit un scénario, on le découpe, on fait un storyboard, une animatique, c'est-à-dire en quelque sorte un montage du film avant qu'il n'existe, au départ de vignettes qu'on monte comme autant de plans. Le résultat sera extrêmement proche du résultat final. On calibre la durée du film... bref tout est mis en place pour éviter au maximum tout travail inutile.

**C. : D'autre part, il est vain de vouloir produire du court métrage d'animation s'il est impossible de le montrer. De là, l'intérêt que tu portes à la diffusion du court métrage et la raison pour laquelle tu l'abordes de front, notamment dans la table ronde du festival Anima?**

**A. D. :** J'ai beaucoup souffert en tant que producteur de fictions de produire des courts montrés dans quelques festivals, éventuellement achetés par une TV et puis basta ! Quand j'ai créé *La Boîte*,... et que je me suis rendu compte qu'il y avait un véritable potentiel dans l'animation, j'ai décidé de mettre le paquet pour que les films que je produis soient montrés. Je table beaucoup sur les festivals pour que cela essaime, car c'est encore dans les festivals que l'on vient chercher les films. Donc, chaque film est, au début de sa "carrière", proposé dans environ 250 d'entre eux, et je tourne dans ce circuit sur dix copies. On sème ainsi pendant quatre à six mois et, jusqu'ici, j'ai toujours engrangé des résultats : sélections, prix, achats TV, demandes de diffusion, demande de programmes, de DVD, intégration dans des compilations, circuits pédagogiques, etc. etc.

Par ailleurs, il y a, aujourd'hui, de nombreux autres moyens de diffuser le court métrage que la traditionnelle projection en 35mm et la télévision. Il y a le DVD mais qui n'est pas encore très rentable pour une raison bien simple : une compilation de courts métrages en DVD se vend de 12 à 20 euros. S'il y a dix films sur le DVD, cela veut dire que tu n'as que 10% des recettes. Or, il y a le coût de la fabrication, de la distribution en magasins, et si tu comptes en plus la commission de l'éditeur, du distributeur et du vendeur, il te reste des cacahuètes. Ceci dit, c'est un vecteur de diffusion intéressant en termes de visibilité et de circulation des films. Ce qui se développe beaucoup maintenant, c'est la VOD : la vidéo à la demande sur Internet.

La possibilité de télécharger un film moyennant paiement, qui est relativement intéressante pour le court métrage. Nous venons de lancer *Toondra.com*, le premier site Internet de diffusion de courts métrages d'animation par le biais de la vidéo à la demande (voir notre article dans ce numéro).

Il y a aussi le développement de la téléphonie mobile (télécharger un film et le regarder sur son GSM). Je n'y crois pas trop pour certains de mes films, mais d'autres, comme **Fables en délire**, ont un potentiel dans ce domaine. Ce sont de petits modules de maximum deux minutes, avec un graphisme extrêmement simple, très ludique, très rigolo. Mais jusqu'à présent, tout ce que l'on m'a proposé est assez peu intéressant : des offres de gros opérateurs téléphoniques qui te proposent une quasi-gratuité en te disant qu'on va faire la promotion de ton film etc.

Mais cela peut être un marché. A nous de nous battre, encore une fois, pour que le court métrage soit respecté comme objet économique autant qu'artistique. Bref, il y a, à présent, tout un spectre de possibilités de diffusion, du plus petit au plus grand, de l'écran du téléphone au grand écran des grandes salles.

**C. : Par ailleurs, si, en Belgique, une culture d'aide à la production, malgré ses défauts et ses carences, est déjà bien en place, il n'y a pas, à proprement parler, d'aide à la diffusion pour le court métrage. Est-ce qu'il n'y a pas là aussi un manque à combler de la part des investisseurs institutionnels ?**

**A. D. :** Je ne dirais pas qu'il n'y a pas d'aide à la diffusion, je dirais qu'il n'y en a pas assez. Il y a une aide à la promotion, pour nous aider à imprimer et à diffuser des affiches par exemple, ou des DVD promos. Elle est petite, mais elle existe. Il y a l'aide automatique, qui vient d'être refondue et qui constitue un appoint, mais qui n'est pas encore satisfaisante à l'heure actuelle, notamment dans sa répartition. Et surtout, il y a d'autres choses à penser. Notamment la création d'une Agence du court métrage sur le modèle français. Cela manque terriblement pour structurer toute une politique. Plusieurs choses existent : le travail du WBI est très précieux. Il nous permet d'être présents dans les festivals.

Des catalogues de courts métrages sont édités par la Communauté française et largement diffusés, mais tout cela n'est pas pensé dans un ensemble, et donc, il y a des manques. Il faudrait peut-être

penser la diffusion du court métrage en bénéficiant d'économie d'échelle et en concentrant les efforts et les énergies.

**C. : Avec ton raisonnement, ne crains-tu pas d'aboutir à une dérive commerciale, comme celle à laquelle on assiste actuellement dans le domaine de la musique encore dite "Pop rock" ?**

**A. D. :** À côté de l'aspect artistique, je crois au court métrage en termes d'objet économique, mais je crois aussi que jamais le court métrage ne pourra être suffisamment rentable que pour susciter des désirs purement commerciaux. En d'autres termes, si je suis convaincu qu'on peut vivre en faisant du court métrage, je suis tout aussi convaincu qu'on ne pourra jamais faire du fric avec le court métrage. Cela le protège effectivement de certaines dérives commerciales auxquelles on pourrait assister si... L'artistique sera toujours le maître mot, le créatif sera toujours prioritaire, mais on pourra trouver un équilibre de survie pour des équipes techniques, des réalisateurs... comme cela se passe dans le long métrage.

**Propos recueillis par Marceau Verhaeghe**